

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE L'UFR SCIENCES HUMAINES

## DU 10 JANVIER 2023

Membres présents :

Enseignants : Mmes et MM. : Boquet Yves, Bugaiska Aurélia, Dejoux Virginie, Esposito Arianna, Gaimard Maryse, Jegou Anne, Laurent Alexandra, Lefebvre Sabine, Leleu Arnaud, Stein Christian, Zara Vasco.

Personnalité extérieure : Mme : Thierry Anne.

Personnel BIATSS : Mmes : Roy Dominique, Vanesse-Urbain Claire.

Absents excusés et représentés : MM. : Bonfait Olivier, Thibaut Jean-Pierre.

Invités : M. et Mme : El-Hanbali Youssef, Prat-Béliard Edwige.

Excusées : Mmes : Privé Clara, Thomas Nathalie.

✉ ✎

Madame Gaimard ouvre la séance à 17 heures 13, remercie les présents et informe l'assemblée du **départ de deux membres du conseil** :

- **Renaud Brochard**, dans le cadre du repyramidage, a été promu dans le corps des professeurs des universités à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022. Initialement élu dans le corps des maîtres de conférences, il ne pourra donc plus siéger au conseil ; en l'absence de remplaçant (liste du collège MCF épuisée), son siège restera vacant jusqu'aux prochaines élections en novembre 2023 ;
- **Séverine Pacaut** a démissionné et quitté l'université (collège des usagers).

Actuellement le quorum est conservé.

### **1 – Approbation du procès-verbal du Conseil de l'UFR Sciences Humaines du 25 octobre 2022**

*Arnaud Leleu, au nom d'Aurélia Bugaiska dont l'arrivée au conseil est retardée, relaie une remarque concernant le point sur la rentrée 2022 :*

*☞ Le procès-verbal du 25 octobre 2022 rend compte du déroulement de la rentrée dans de bonnes conditions globales, cependant Arnaud Leleu rappelle qu'Aurélia Bugaiska et Renaud Brochard avaient soulevé des difficultés et signalé l'annulation de certains cours au sein du département de psychologie en raison d'un manque d'encadrement (vacataires).*

**Le procès-verbal du conseil de l'UFR Sciences Humaines du 25 octobre 2022 est adopté à la majorité (une abstention).**

## 2 – Élection des assesseurs

Madame Gaimard rappelle la composition du bureau :  
- 2 assesseurs collège enseignant-chercheur ;  
- 1 assesseur collège étudiant ;  
- 1 assesseur Biatss.

L'ordre du jour de ce conseil prévoit l'élection d'un second assesseur enseignant et d'un assesseur Biatss pour une durée d'un an.

**Élection d'un assesseur enseignant-chercheur** : deux candidats déclarés dans le collège enseignant : **Arianna Esposito et Yves Boquet.**

### Professions de foi :

- **Arianna Esposito** : maîtresse de conférences en histoire de l'art et de l'antiquité, responsable du master 1 histoire de l'art – archéologie (image – patrimoine), Arianna Esposito siège pour un second mandat au sein du conseil de l'UFR Sciences Humaines. Elle précise que ce sera certainement son dernier mandat et serait intéressée pour rejoindre le bureau. Arianna Esposito explique être arrivée à Dijon en 2010 et s'être beaucoup investie localement (notamment au sein du laboratoire Artéhis). Intégrer le bureau représenterait un « trait d'union » entre les différents conseils et lui permettrait d'entretenir les relations avec les collègues des autres départements en facilitant une prise en compte des besoins dans d'autres disciplines que la sienne. Elle souhaiterait également pouvoir découvrir le fonctionnement du bureau après avoir siégé dans deux autres conseils.
- **Yves Boquet** : professeur au sein du département de géographie, Yves Boquet a déjà siégé vingt-et-un ans au conseil de l'UFR et poursuit actuellement son quatrième mandat. Déjà élu assesseur sous les mandatures de Madame Michèle Dion et de Monsieur Daniel Durney, il était également membre du Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU) de l'université pendant deux mandats consécutifs. Yves Boquet est aussi directeur du département de géographie (2<sup>ème</sup> mandat). Il souhaiterait intégrer le bureau et précise que sa candidature en tant qu'assesseur du collège enseignant n'est en aucun cas une « pré-candidature » au poste de doyen. En effet, son départ à la retraite est prévu dans un an et demi.

### Scrutin :

Nombre de votants (y compris procurations) :	16
Bulletins « pour » :	Arianna Esposito = 13
	Yves Boquet = 3

**Élue à la majorité des voix : Ariana Esposito**

**Élection d'un assesseur Biatss** : une candidate déclarée dans le collège Biatss : **Claire Vanesse-Urbain**

Profession de foi : jamais élue assesseure précédemment, **Claire Vanesse-Urbain** serait intéressée pour découvrir cette fonction au sein du bureau.

**Élue à l'unanimité : Claire Vanesse-Urbain**

Madame Gaimard félicite les élues.

## 3 – Point sur la nouvelle offre de formation

- **Formulaire DA01 (projet d'établissement relatif aux formations)** :  
Dans le cadre de la rédaction du formulaire DA01 par l'établissement, Madame la vice-présidente Karen Fiorentino a demandé à Madame Gaimard de lui indiquer quelques éléments à mettre en avant dans les formations de l'UFR (caractérisation de l'offre, qualité pédagogique, ouverture à l'international, adossement des formations à la recherche, relations avec le monde socio-économique etc.).

Pour rassembler ces informations, Madame Gaimard a demandé aux directeurs de département quelques lignes sur les points à valoriser dans leurs formations. Pour rappel, **Madame Gaimard avait demandé un retour à l'UFR pour le 10 janvier 2023.**

- **Retour du Formulaire DA04 pour accréditation de l'HCERES** (par mention de licence et de master)  
Madame la vice-présidente Karen Fiorentino vient d'adresser les dernières consignes :

- Deux pages au maximum ;
- Paragraphe à compléter en tenant compte des recommandations de l'HCERES sur les évaluations. Ces consignes seront normalement adressées aux responsables de formation, probablement par mail, à partir du 13 janvier 2023 ;
- **Dépôt sur l'application Nuxeo** avant le 31 janvier 2023 (minuit), Madame Gaimard a demandé en amont aux directeurs de départements **un retour pour le 23 janvier 2023.** Ceci, afin de disposer d'un temps suffisant pour préparer le dépôt définitif.

La liste des formations proposées par l'UFR a été vérifiée avec les directeurs de départements.

*Aurélia Bugaïska demande des informations sur le suivi de l'ouverture du Master 2 PPS : ouverture prévue pour la prochaine rentrée universitaire. Cette formation sera maintenue dans le temps. Le M1 est basé sur un tronc commun, quant au M2 (PPS), il est spécifiquement orienté vers la psychologie du sport. Après une suspension d'une année et par décision en réunion des responsables de master, cette formation sera proposée dans la prochaine offre quinquennale afin d'être accréditée.*

Madame Gaimard informe de la réception de la nouvelle fiche filière ; sa conformité sera soumise à l'approbation du prochain conseil.

- **Questions des unités d'enseignement d'ouverture (UEO)**

Concernant les UEO (ne concerne pas les UE fondamentales des filières), une des recommandations est de **maintenir dans nos formations, une ouverture vers d'autres disciplines que la principale.**

Pour information, d'autres composantes conserveront leurs UEO (UFR Langues et Communication, Lettres et Philosophie, ...). En ce qui concerne notre UFR, leur maintien est également prévu, étant précisé qu'il n'est pas obligatoire de les conserver en l'état (aménagements possibles et révision de l'offre, par exemple baisse à 24 ou 36 heures).

Christian Stein pour le département d'histoire dont les UEO impliquent un nombre important d'heures, demande des précisions sur la destination des heures éventuellement retranchées.

Monsieur El-Hanbali précise qu'une redistribution des heures est normalement mise en place.

Remarque d'Arnaud Leleu et d'Aurélia Bugaïska : il y a quelques années l'arrêt d'une UEO en psychologie a été décidé afin de permettre l'ouverture d'une UE plus transversale ; après redistribution, les heures n'ont pas été conservées par le département de psychologie.

Il est rappelé que les UEO doivent être positionnées dans la semaine de cours sur les créneaux de 17 à 19 heures, afin qu'elles soient accessibles à tous les étudiants. Ainsi, le département de géographie est encouragé à revoir la forme de l'UEO qu'il propose (CM uniquement). Yves Boquet propose la création d'une UEO sur les enjeux environnementaux (changement climatique, développement durable...).

La question d'une UE d'histoire pour les géographes et inversement d'une UE de géographie pour les historiens est soulevée.

**Madame Gaimard précise que la construction de la nouvelle offre de formation est l'occasion de revoir l'offre des UEO. Elle encourage une concertation entre les départements et entre responsables de formation afin d'optimiser la nouvelle organisation.** Dans l'attente de recevoir des précisions des instances concernant la formalisation, Madame Gaimard invite les différents responsables à s'en entretenir et à préparer les maquettes selon les besoins.

Madame Gaimard rappelle l'existence de deux groupes de travail à l'échelon de l'université : un sur l'engagement étudiant et un second sur l'élaboration des nouvelles fiches filières. Une première réunion a déjà eu lieu dont le compte rendu est disponible sur le Cloud enseignant.

La prochaine réunion du groupe de travail « engagement étudiant » aura lieu le 2 février 2023 à 14 heures en salle du Conseil de Lettres. Celle du groupe de travail « fiches filières » est prévue le 23 janvier 2023 à 9h15 dont le lieu n'est pas encore connu.

#### 4 – Site internet UFR - logo

*Présentation de Monsieur El-Hanbali :*

**Site internet de l'UFR Sciences Humaines** : des problèmes sont apparus après la mise à jour assurée par les services communication et informatique de l'université provoquant la **disparition de certains éléments**. Des tentatives sont toujours en cours pour restaurer notre site internet, mais l'absence pour congé de maladie de notre chargée de communication retarde la procédure.

**Logo** : suite à une réunion fin 2022 avec la direction du service communication, la question de l'inexistence d'un **logo propre à notre UFR** s'est posée. Un petit groupe de travail sera mis en place afin d'y réfléchir (Faut-il créer un logo personnalisé ? Quelle identité visuelle pourrait représenter l'ensemble des départements de notre UFR ? etc.).

Monsieur El-Hanbali invite les personnes intéressées par ce projet (enseignants-chercheurs, usagers, Biatss) à intégrer le **groupe de travail**.

#### 5 – Journées portes ouvertes

La **Journée portes ouvertes (JPO)** de notre UFR aura lieu le **mercredi 1<sup>er</sup> février 2023** sous la forme habituelle. Chaque département a dû recevoir son emplacement d'installation au Pôle AAFE. Madame Gaimard demande une vigilance particulière à tous, afin d'assurer **une permanence en continu**. Il est important que la présentation de nos formations auprès des lycéens se déroule dans les meilleures conditions possibles. Madame Gaimard encourage les enseignants à solliciter la participation des étudiants, particulièrement doués dans la démarche et dans la communication.

#### 6 – Point financier

*Présentation de Monsieur El-Hanbali.*

a) **Budget 2023** : malgré l'inflation, aucune évolution de la dotation de fonctionnement depuis plusieurs années = **101 000 €**

Budget général	Affectation (autorisation d'engagement)	
Répartition par département	Histoire	6 502 €
	Histoire de l'Art	14 648 € (dont 9 000 € TA)
	Musicologie	10 798 € (dont 6 542 € ESR)
	Sociologie	14 499 € (dont 9 555 € RITM)
	Psychologie	17 807 € (dont 3 000 € TA + 434 € RITM + 3 895 € colloque)
	Géographie	5 556 € (dont 1 000 € TA)

Monsieur El-Hanbali explique que les crédits RITM correspondent à des projets pédagogiques de recherche financés par la COMUE UBFC. L'UFR a reçu à la Toussaint une demande du ministère de suspendre tout engagement dans le cadre de ces crédits. Ces subventions sont toujours prévues sur l'exercice 2023, cependant l'objet de leur emploi n'est pas encore défini.

- **Antenne financière (UFR SH = composante support)** : la dotation s'élève à 6 000 €.
- **Formation continue** : il existe une autorisation d'engagement, puisque notre UFR propose des formations qui associent le SEFCA et dont le financement d'une partie des heures d'enseignement est assuré par la formation continue. Le budget prévisionnel s'élève pour le moment à 24 384 € (évolution à suivre selon les discussions en cours d'année).
- **Charge d'enseignement** : l'an dernier nous avons reçu 33 799 heures (dont une partie n'a pas été consommée) et pour cette année nous recevrons 32 493 € heures. La différence correspond à la rallonge de 1 000 heures sur N-1 et sur laquelle un retour progressif s'opère.
- **Laboratoires rattachés à l'UFR Sciences Humaines**

(conventions de recherche incuses) :	- <b>Théma</b>	64 627 €
	- <b>LIR3S</b>	248 848 €

Questions d'Aurélia Bugaiska : comment s'opère la ventilation de ces montants au niveau des départements ? Quel montant est reversé par étudiant ? Concernant la formation continue (24 000 €) comment se décompose ces dépenses car le poste pour le département de psychologie est important ? Pourquoi 50 % de la rémunération d'un secrétariat sont prélevés sur le budget de la licence professionnelle ?

Explications de Monsieur El-Hanbali :

- L'UFR reçoit 5,73 € par étudiant ;
- Une enveloppe à budgétiser d'un montant de 35 740 €, réservée à la formation organisée par notre composante. Cette somme se décompose en deux parties : la moitié (17 870 €) répartie à part égale entre les départements et le reste attribué en fonction des effectifs ;
- La politique du budget de formation continue est gérée par le SEFCA, cependant il est nécessaire de garantir la rémunération du poste en question qui est gagé à 50 % depuis 2007 (env. 20 000 €), cette configuration avait été mise en place au moment du recrutement dans le contexte particulier de l'époque.

Environ 4 000 € correspondent à toutes les formations dont les effectifs dépassent un seuil, ou à des effectifs suffisamment importants pour que la formation continue contribue à un financement. Ce qui implique qu'en cas de disparition de la Licence professionnelle, il faudra prévoir la garantie de rémunération de ce poste. Quelles que soient les décisions prises par le département de psychologie à ce sujet, cela aura des répercussions.

Christian Stein demande si les formations de master sont comprises dans cette enveloppe et ce qu'il en est du Master MEEF. Monsieur El-Hanbali confirme l'inclusion des masters et explique qu'un reversement progressif par tranche d'environ deux cents euros est fait par l'INSPEE.

**Le budget initial 2023 de l'UFR Sciences Humaines est adopté à la majorité (1 abstention).**

#### b) Laboratoire LIR3S - Tarifs des ouvrages

Ouvrage	Prix public*	Prix librairies*	Prix ETU, colloques*
Rencontres du Clos-Vougeot 2021 Un débat sans fin, le vin et la santé	27,960	19,572	22,368
Cahiers Bachelard n°18 Consacré à Suzanne Bachelard	19,530	13,671	15,624
Rencontres du Clos-Vougeot 2022 La saga des cépages	27,960	19,572	22,368

\* en euros

Les tarifs des ouvrages du LIR3S sont adoptés à l'unanimité.



### c) Prêt de matériel : projet REC

#### Information :

Dans le cadre de l'organisation des journées « Rencontres des Écritures Créatives » (REC 2<sup>ème</sup> édition), qui se dérouleront à l'université du 25 au 27 janvier 2023, Monsieur Philippe Gonin, maître de conférences au sein du département de musicologie empruntera et transportera dans son véhicule personnel le matériel suivant : une table de mixage (TASCAM), deux enceintes satellite et un caisson de basse.

## 7 – Point examens

### **Épreuve de psychologie (L1) du vendredi 6 janvier 2023 :**

Trois surveillants sur cinq ne se sont pas présentés. Un seul d'entre eux a signalé son absence ; par conséquent, **l'épreuve prévue le matin a dû être annulée**. Normalement, selon la réglementation (*convocation quinze jours au moins avant l'épreuve*), la reprogrammation tombait hors calendrier. Finalement, **l'épreuve se déroulera le 20 janvier 2023**.

Sabine Lefebvre demande si les surveillants absents feront l'objet d'une retenue sur traitement.

Après renseignement pris auprès de Madame la vice-présidente Karen Fiorentino, Madame Gaimard explique que cela n'est possible qu'en ce qui concerne un collègue qui refuserait de surveiller une épreuve qu'il aurait lui-même préparée. Dans le cas d'une épreuve préparée par une autre personne que le surveillant défaillant, cela ne peut s'appliquer et aucun recours n'est possible.

Christian Stein ajoute que dans tous les cas, la mise en application de telles sanctions est impossible (Cf Jurisprudence - Cour administrative de Nancy, avril 2022) et que désormais il n'existe plus ni recours, ni solution.

Aurélia Bugaïska rappelle que les effectifs en psychologie sont très importants et que le taux d'encadrement reste très faible (27 enseignants-chercheurs seulement pour les effectifs les plus importants de la composante). De plus, cinq enseignants se déplacent pour les surveillances de L1. Une proposition de recrutement de vacataires avait été déposée, mais celle-ci est restée sans suite. Par conséquent, étant donné qu'il est difficile de développer le contrôle continu, Aurélia Bugaïska demande, pour l'unité de notre UFR et par solidarité, une mutualisation des surveillances entre les départements.

Arnaud Leleu confirme que l'absence imprévisible de certains collègues surveillants est très dommageable, tant pour les surveillants présents que pour les étudiants, il précise que des recrutements ponctuels sont déjà en place dans d'autres universités. Des solutions numériques pourraient également être envisagées.

Par ailleurs, il signale des problèmes d'élaboration des plannings de surveillance préparés par la scolarité de psychologie (modifications répétées – informations incomplètes – plusieurs plannings provisoires reçus). Dans ces conditions, l'organisation est perturbée et ces dysfonctionnements pourraient être une des raisons de l'absence de surveillants.

Monsieur El-Hanbali rappelle que la personne en charge de la gestion des examens débute sur le poste et qu'un temps d'apprentissage est logiquement nécessaire ; dans tous les cas, ce contexte n'explique pas l'absence des collègues surveillants.

Vasco Zara regrette que les collègues absents n'aient pas prévenu et s'indigne d'un double discours : d'un côté on se soucie des étudiants et de leur bien-être et de l'autre certains collègues n'honorent pas leur convocation. Après « l'expérience » du département de musicologie, il craint un risque d'aggravation de la situation.

Alexandra Laurent souhaite un débat constructif et un questionnement concret, accompagnés de propositions et de solutions (recrutement, mutualisation, répartition, ...) car la situation devient anxiogène. Virginie Dejoux demande le chiffrage d'éventuelles vacances.

Intervention de Madame Gaimard :

Devant l'impossibilité de recruter des surveillants vacataires et la surcharge de travail pour les collègues, un calcul des coûts s'impose. Par ailleurs, lors de la construction des nouvelles maquettes, il pourrait être envisagée de développer le contrôle continu. Madame Nathalie Thomas a déjà commencé un chiffrage des heures de surveillance et le Conseil du Numérique de l'uB va mener une réflexion sur d'éventuelles solutions.

Monsieur El-Hanbali rappelle le coût de vingt-cinq euros de l'heure, qu'il convient d'évaluer le coût total et de réfléchir collectivement à la prise en charge de cette dépense qui se fera au détriment d'autre(s) lignes(s) budgétaires.

## 8 – Questions diverses

### - Anne Thierry :

Les **colloques** organisés, notamment celui sur les **menaces identitaires** étaient très intéressants. Anne Thierry souhaite savoir si d'autres événements sont prévus. Dans l'affirmative, elle sera particulièrement intéressée et rappelle qu'elle est en fonction à la « Protection Judiciaire de la Jeunesse ». Alexandra Laurent explique que des conférences sont souvent proposées et précise qu'il s'agit d'une de ses thématiques de recherche. Elle propose de prendre contact.

Madame Gaimard invite Anne Thierry à se rapprocher de la Maison des Sciences de l'Homme (MSH – Madame Sabine Palmer).

Sabine Lefebvre, pour le laboratoire Artéhis, serait également intéressée par ces interactions.

### - Alexandra Laurent :

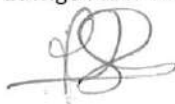
Concernant l'**aménagement** des espaces communs de l'uB, particulièrement ceux situés aux **alentours du Pôle AAFE**, Alexandra Laurent demande s'il serait possible d'améliorer la configuration par l'installation de mobilier urbain (tables et chaises – bancs extérieurs - abri vélo, ...). En effet, dans ce périmètre, elle a pu constater que rien n'avait été prévu.

Monsieur El-Hanbali l'invite à prendre contact avec le Pôle Patrimoine et propose un accompagnement dans la présentation de cette démarche.

□ □

Madame Gaimard remercie les membres du conseil et lève la séance à 19 heures 18.

La secrétaire de séance  
Edwige PRAT-BÉLIARD



La directrice de l'UFR Sciences Humaines  
Présidente du Conseil d'UFR

Maryse Gaimard

